

KANNADIG PLOVELTH



Bulletin d'information de la Commune de Plomelin

Avril 2004

E-mail : mairie.plomelin@wanadoo.fr - Site Web : <http://www.plomelin.com>



La signature de la convention de partenariat entre les Amis de la bibliothèque de Plomelin et Quimper Communauté a eu lieu à la mairie le 29 mars.

DISTRIBUTION DU KANNADIG

Depuis le 29 mars, les facteurs de Plomelin n'assurent plus la distribution du bulletin municipal. Suite à cette modification, la distribution du Kannadig sur la totalité du territoire de la commune ne sera plus garantie...

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2004 : IMPÔTS, PLUS 3%

En accord avec la Trésorerie, les comptes administratifs 2003 seront adoptés ultérieurement avec les comptes de gestion. Seuls les **budgets primitifs 2004** étaient examinés lors de cette séance.

Le **BP 2004 du budget général** s'équilibre à 2,8 M€ en fonctionnement et à 2,67 M€ en investissement.

En **section de fonctionnement**, du côté des dépenses, il faut noter l'augmentation des dépenses courantes, la contribution au service incendie (+ 7,5%), la pénalité au titre de l'article 55 de la loi S.R.U (+ 2,36%) et les charges financières (+ 4%). Au chapitre des recettes, les contributions directes vont augmenter (cf. infra) (les bases augmentant de 1,5%) et la DGF (+ 1%).

TAUX MOYENS COMMUNES 2003			PLOMELIN		
TAXES	NATIONAL	DEPARTEMENTAL	TAUX 2003	EVOLUTION	TAUX 2004
HABITATION	14,02%	16,73%	12,38%	+ 2,98 %	12,75%
FONCIER BATI	17,92%	19,04%	18,37%	+ 2,99 %	18,92%
FONCIER NON BATI	42,66%	41,25%	41,39%	+ 2,99 %	42,63%

Pour la **fiscalité directe locale**, la proposition de la Commission des finances était une augmentation uniforme des taux. Plusieurs raisons motivent cette hausse : les communes ont tendance à augmenter leurs taux d'imposition de manière plus forte que Plomelin, ce qui a pour conséquence de faire chuter notre pression fiscale en dessous du seuil des 90% (seuil calculé en fonction de l'effort fiscal des communes de même strate sur toute la France). Le fait que la commune passe sous les 90% entraîne une diminution importante du **Fonds de péréquation de la TP** (14 300 € à percevoir en 2004 au lieu de 46 250€), y compris la perte de la majoration de ce fonds (qui prend en compte la TPU et la redevance OM de

Quimper Communauté). En cas de poursuite de la baisse du seuil en 2004, la commune pourrait perdre la totalité de cette dotation : **plus de 30 000 €** sont en jeu. Il convient donc d'essayer de juguler cette chute pour récupérer notre mise de départ, en espérant que les autres communes n'accroissent pas leur effort fiscal. Une réforme de cette dotation est annoncée avec une refonte dans la DGF. Cette progression votée permettra d'obtenir une recette supplémentaire de 26 800 € environ par rapport à 2003. Sur ces bases, l'autofinancement brut serait de 684 300 € et l'autofinancement net de 464 300 €. Après discussion, les nouveaux taux ont été adoptés par le Conseil, l'opposition votant contre.

Le maire a expliqué que l'augmentation proposée avait pour objectif de "sauver" **une subvention d'état de 30000€** environ. Noël Le Drezen et son groupe ont voté contre une augmentation des taux, considérant qu'elle était trop élevée et non justifiée. Autre motif au vote négatif du budget : l'insuffisance de logements sociaux en projet. **Le budget eau a été voté à l'unanimité** : il prévoit notamment la mise en place des périmètres, la construction de la station de traitement et l'exploitation des nouveaux forages.

En ce qui concerne les investissements, plusieurs projets vont démarrer :

- **construction du complexe sportif, associatif et culturel** : le permis a été accordé ; plusieurs réunions de travail se tiennent actuellement pour l'établissement des devis avant le lancement de l'appel d'offres prévu prochainement. Le terrassement devrait commencer avant l'été. Des subventions ont déjà été octroyées (Conseil général : 38 200 € ; Région : 35 000 €). D'autres sont attendues (Ligue de Tennis, football).
- **projet de supérette** : des aménagements sont imposés par l'architecte des Bâtiments de France.
- réalisation d'un **lotissement communal autour de la voie nord-ouest** du bourg. Vente de terrains à l'OPAC pour la construction de logements sociaux dans le secteur, ainsi qu'au lotissement de Tingoff Bihan.
- poursuite de la **réflexion sur l'aménagement global du bourg** : choix d'un terrain susceptible d'accueillir la future médiathèque financée par Quimper Communauté.
- réalisation de **pistes cyclables** pour assurer la liaison entre le bourg et l'Avantage ainsi que sur la route des Châteaux.

SUBVENTIONS

Etablissements scolaires

Ecole maternelle publique : 900€ (9 €/élève) ; école élémentaire publique : 1 529€ (11€/élève) ; école Notre Dame de l'Assomption : 1 261€ (9€/élève de maternelle, 11€/élève de primaire) ; fournitures scolaires : 39€/élève des écoles publiques.

Association C.L.S.H : octroi d'une subvention de 9 200€ à l'association (2 600€ pour les activités et 6 600€ versés par acomptes pour participation au salaire du directeur).

Associations communales

Association musicale : 2 300€ ; Millinerien Ploveilh : 1 300€ ; Jumelage Plomelin/Crymych : 1 300€ ; Jumelage Plomelin/Betziesdorf : 1 300€ ; Saint-David : 600€ ; Kanerien Sant Meryn : 1 300€ ; Kan an Odet : 1 300€ ; Jeune théâtre de Plomelin : 450€ ; Amis de la bibliothèque : 300€ ; A.S.P. football : 5 400€ ; Mondial Pupilles : 853,71€ ; A.S.P. Volley : 420€ ; A.S.P. Basket : 1 100€ ; Judo Club : 2 000€ ; Galoche plomelinoise : 180€ ; Pétanque des Vire Court : 180€ ; Tennis : 1 250€ ; Raquette Plomelin/Pluguffan/Tréméoc : 1 200€ ; Rederien Ploveilh : 230€ ; A.C.P. Foot corpo : 250€ ; Courir ensemble : 510€ ; Re Goz Ploveilh : 1 070€ ; Familles rurales : 2 500€ ; A.D.M.R. : 460€ ; Amicale laïque : 770€ ; Plomelin solidarité/Téléthon : 1 065€ ; Amis de Ti Gwenn : 610€ ; Plom'Patch : 153€ ; C.O.S. personnel communal : 3 200€ ; Foyer des jeunes : 800€.

Produit des amendes de police : accord du Conseil pour faire une demande de subvention auprès du Conseil général.

COMMANDE PUBLIQUE

Accord du Conseil pour consulter des bureaux de contrôle pour l'exercice des missions de contrôle technique et de coordination SPS pour la construction de la supérette.

Dans le cadre du renouvellement de la DSP du contrat Eau, il convient d'élire les membres titulaires et suppléants de la commission. Après vote à bulletins secrets, sont élus :

- membres titulaires : Gildas GUISSQUET, Annie LE QUEAU, Germain POULELAOUEN, Bertrand DERUBAY, Noël LE DREZEN
- membres suppléants : Alban LANLARD, Jean-Noël MERRIEN, Marie-Pierre GUILLAMOT, Jean-Claude LE LAY, Jean-Pierre CHEMIN.

PERSONNEL

Accord du Conseil pour le recrutement d'agents non-titulaires pour l'été 2004 au camping (un en juillet et un en août) et aux Services techniques (un en août).

Création d'un poste d'agent d'entretien titulaire à 30/35ème pour un agent actuellement en CEC aux services scolaires et périscolaires.

LES ELECTIONS REGIONALES A PLOMELIN

	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Inscrits	3 016	3 017
Votants	2 024 (67,11%)	2 199 (72,89%)
Blancs et nuls	73	86
Exprimés	1 951 (96,39%)	2 113 (96,09%)

Les résultats du 1^{er} tour

Listes	DUBU (LCR/LO)	LOGET (Verts/USB)	LE DRIAN (PS/PC/PRG)	JONCOUR (UDF)	ROHAN (UMP)	DAVID (MNR)	NEVEUX (FN)
Voix	64	220	799	232	440	42	154
Voix en %	3,28	11,28	40,95	11,89	22,55	2,15	7,89

Les résultats du 2^{ème} tour

Listes	PLOMELIN	Finistère	Bretagne
LE DRIAN (PS/PC/PRG/Verts//UDB)	1 305 (61,76%)	245 936 (58,85%)	839 157 (58,66%)
ROHAN (UMP/UDF)	808 (38,24%)	171 965 (41,15%)	591 454 (41,34%)

DES FRANÇAIS MECONTENTS ET INQUIETS

Avec un taux de participation équivalent à celui des législatives de 2002 (73% au second tour), les Plomelinois se sont déplacés nombreux pour ces élections régionales ; les 175 votants supplémentaires du second tour ont amplifié la tendance observée une semaine plus tôt. Plomelin n'a pas fait exception au « raz de marée » qui a déferlé sur le Finistère, la Bretagne et la quasi totalité des régions de France.

Lors de ces élections intermédiaires où le débat national a manifestement compté beaucoup plus que les enjeux régionaux, le gouvernement a été lourdement sanctionné ... comme l'avait été le précédent en 2002.

Simple mouvement de balancier d'un électorat volatile et

prompt au zapping ? Refus des mesures mises en œuvre ou projetées sur les retraites, les services publics, la fiscalité, l'assurance maladie, l'école, etc. ? Réformes jugées nécessaires par les uns, injustes et inefficaces par les autres. Rejet de la méthode et des moyens utilisés pour réaliser ces réformes ? Réaction d'un pays difficile à réformer ? Nouvelles exigences de citoyens de plus en plus critiques à l'égard de leurs représentants ? Inquiétude légitime devant l'avenir (chômage, absence de perspectives), face aux délocalisations et autres mutations profondes en Europe et dans le monde ? Autant d'explications possibles de ce coup de semonce d'une ampleur troublante.

J.-P. ROYANT, adjoint au Maire.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES

• Voirie et réseaux

Balayage et entretien de la voirie des lotissements. Mise en place de miroirs et de panneaux routiers (rappel de limitation de vitesse à 50 km/h, pistes cyclables).

• Ecoles

Pose d'une clôture entre le nouveau portail du C.L.S.H. et la cour de l'école élémentaire.

Reprise de la maçonnerie de la tête du mur de séparation entre l'école privée et Ti Michel.

• Sentiers piétonniers et espaces verts

Abattage et élagage d'arbres sur le talus de Goaremm ar Menhirs. Plantation d'albizias sur les parkings de l'école privée, de la galerie commerciale et d'oliviers au cimetière. Remise en état du sentier piétonnier de Meilh Kerdour. Désherbage des aires stabilisées. Entretien des talus de l'aire de Kerguel et nouvelles plantations. Préparation de jardinières pour élevage en serres. Epandage d'engrais sur les pelouses des terrains de foot. Reprise des allées

sablées de l'espace vert des Menhirs.

Divers

Reprise des peintures intérieures et fabrication d'étagères à la banque alimentaire. Remise en état de la toiture et de l'intérieur du bureau et de la buvette du stade de Kergoff. Mise en place et enlèvement de panneaux d'affichage pour les élections régionales.

AUTRES TRAVAUX

• Voirie

Balayage mécanique des voies principales de la commune par l'entreprise RELMAT.

• Parking de l'école privée

Confection de murets par l'entreprise BELLOCQ et peinture des places de stationnement par le parc de la D.D.E.

• Lotissement communal de Tingoff Bihan

L'entreprise brestoise Jardin Service a poursuivi la construction des murets de clôture des lots.

MARCHE DE PLOMELIN

Le marché qui anime la place de Betziesdorf tous les dimanches matins de 8h00 à 13h00 a deux ans. Pourquoi ne pas profiter du retour des beaux jours pour y faire un tour si vous ne le connaissez pas encore ? Les commerçants vous proposent sur leurs étalages boulangerie,

viennoiserie, crêpes faites main, pâtisserie, charcuterie artisanale, viande ovine de producteur, fruits, légumes, produits malgaches.

Laissez-vous tenter et n'oubliez pas qu'un marché, c'est aussi un lieu de rencontres et de convivialité.

LES CONSIGNES DU MOIS

ECOLE MATERNELLE : UN PEU DE CIVISME S.V.P.

Les membres du Conseil d'école vous demandent de **ne pas fumer aux abords immédiats de la maternelle**. N'écrasez pas vos mégots dans les jardinières, ce ne sont pas des cendriers. Automobilistes, **respectez les places de stationnement réservées aux handicapés et ne vous garez pas sur les passages piétons, ni sur les trottoirs.**

CHEMINS PIETONNIERS

Suite à des dégradations de propriétés privées, il est demandé aux promeneurs et vététistes de **respecter les clôtures et le secteur privatif.**

AFFAIRES SOCIALES : LES PERMANENCES

ORGANISMES	PERMANENCES
Assistante sociale : Mme. PERRIN. Prendre rendez-vous au C.D.A.S., tél. 02 98 76 25 15	Mairie : 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi du mois - 9h00 - 12h00
Mission locale : Mme. CITOLEUX, tél. 02 98 64 42 10	Mairie : 1 ^{er} mardi du mois - 9h00 - 10h30
Pact Arim : tél. 02 98 95 67 37	Mairie : 1 ^{er} jeudi du mois - 16h00 – 17h00
Adjointe au Maire chargée des affaires sociales : Mme. Odette CATANZANO	Mairie : mardi – 10h00 – 12h00
A.D.M.R. : tél. 02 98 94 27 11	Ti Michel : mardi – 10h00 – 11h30
Centre aéré : 02 98 52 54 15	Maison de l'enfance : mercredi et pendant les vacances scolaires (sauf à Noël)
R.A.M. : tél. 02 98 94 27 35	Maison de l'enfance : activités les trois premiers jeudis du mois permanences : 1 ^{er} jeudi du mois – 14h00 – 17h00. 4 ^{ème} jeudi du mois : 16h00 – 18h30

Autres structures :

- **C.A.T. de Kerneven** : tél. 02 98 52 55 91 ;
- **M.A.P.A. Ti Gwenn**, 3 hent Kergoff : tél. 02 98 94 20 40.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES : ACTIVITES DU MOIS

Regroupement des Assistantes maternelles et des enfants (à la Maison de l'enfance, de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30) :

- jeudi 15 avril : éveil musical ;
- jeudi 22 avril : éveil aux livres.

Permanence : jeudi 29 avril, de 16h00 à 18h30 (tél. 02 98 94 27 35).

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Comme chaque année, la CAF demande à ses allocataires de compléter et de renvoyer le formulaire de **déclaration de ressources** qu'ils ont reçu. Cette déclaration est indispensable pour que les familles puissent bénéficier de leurs droits. Les renseignements fournis permettent en effet de calculer le montant des allocations soumises à condition de ressources pour la période du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005. Le site www.caf.fr permet aux allocataires de saisir leur déclaration en ligne à l'aide de leur numéro et de leur code confidentiel.

Renseignements au 0820 25 25 25 ou sur le site internet de la CAF.

FICHER BABY-SITTING

L'Ulamir tient à la disposition des familles une liste des personnes pouvant effectuer des gardes occasionnelles. Pour se renseigner sur les baby-sitters ou pour s'inscrire dans le fichier, téléphonez à l'Ulamir : 02 98 91 14 21.

SPECTACLE DU FOYER DES JEUNES

Revenus de leur séjour dans les Vosges où ils avaient retrouvé leurs amis lorrains dans le cadre des Rencontres Musidances, les jeunes du Foy'2 Plom ont souhaité partager avec les Plomelinois, leurs familles et leurs amis les fruits de leur rencontre avec le hip-hop, le rock, le cirque, la capoeira, la musique, le chant, la danse et le théâtre. De ces découvertes, ils ont fait une performance collective originale, pleine d'énergie et d'amitié qu'ils ont présentée le 20 février à Pulnoy (54) et le 2 avril à la salle socioculturelle de Plomelin. La salle était comble pour une prestation de très bonne qualité. Bravo à tous.

JOBS D'ETE

La Mission locale du Pays de Cornouaille, en partenariat avec l'UMIH-Hôtellerie, propose des offres d'emploi pour la saison d'été. Contact : Maison de la saisonnalité du Pays de Cornouaille, 10 place Louis Armand, 29000 QUIMPER, tél. 02 98 64 42 19.

LES PERSONNALITES PLOMELINOISES

DES JUDOKAS A L'HONNEUR

Christophe LE MOIGN a remporté le titre de **champion de Bretagne** de judo des ceintures de couleur cadets le 7 mars à Fougères. Ce championnat annuel regroupe les judokas qui ne sont pas encore ceinture noire.

Deux autres membres du Judo Club se sont distingués : Romain HEBERT s'est classé 3^{ème} et Julien GUINE a obtenu la 7^{ème} place dans la catégorie juniors. Christophe LE MOIGN participera aux championnats de France le 17 avril. Bravo Christophe et tous nos encouragements

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Annie KERHASCOET, Maire de Pluguffan, Vice-Présidente chargée de la culture à Quimper Communauté et Anne de BOURNONVILLE, Présidente des Amis de la Bibliothèque de Plomelin ont signé une **convention de partenariat** le 29 mars en présence de Yves ROHOU, Maire ; Jean-Pierre ROYANT, adjoint aux affaires culturelles ; Michelle COIC, Directrice des bibliothèques de Quimper Communauté et Blandine RICHARD, secrétaire de l'association (cf. la photo de première page)..

En octobre 2003, le fonds et le matériel de la bibliothèque de Plomelin avaient été transférés à Quimper Communauté. Depuis le début de l'année, le fonctionnement de la bibliothèque est assuré par un professionnel. La convention pérennise la **permanence du dimanche matin**, assurée par les bénévoles de l'association, qui est très appréciée des usagers de la bibliothèque. La construction d'une nouvelle bibliothèque à Plomelin est prévue pour **2007**.

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

mardi et vendredi : 16h00-18h00 ; mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-18h00 ; samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h00 ; dimanche : 10h00-12h00.

HUITRES DU PERENNOU : LE GRAND NETTOYAGE

Le banc d'huîtres plates du Perennou, inexploité depuis une trentaine d'années, est **en voie de reconstitution**. Les efforts du Sivalodet pour améliorer la qualité de l'eau et pour réhabiliter le banc commencent à donner des résultats.

Au début de l'année, 15 t. de déchets divers (corps morts, épaves, etc.) ont été enlevés. Puis, le mois dernier, une centaine de tonnes de coquilles mortes ont été draguées pour permettre au banc de se reconstituer naturellement.

Si tout se passe bien, dans quatre à cinq ans, l'un des rares bancs d'huîtres naturels d'Europe pourra être à nouveau exploité...

UN NOUVEAU MAIRE A KIRCHAIN

Les élections municipales du 7 mars ont vu la **nette victoire** de Jochen KIRCHNER (sans étiquette) sur le maire sortant Klaus HESSE (SPD, le PS allemand). Sur 7 826 votants (soit un taux de participation de 62,5%), 4 216 ont apporté leurs suffrages à Jochen KIRCHNER (53,9%) et 3 610 à Klaus HESSE (46,1%). On peut noter que c'est à Betziesdorf que Klaus HESSE fait son meilleur score avec 62,2 % des suffrages

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

MONDIAL PUPILLES : 20-23 mai 2004

Le **tirage au sort** de la 19^{ème} édition du Mondial Pupilles a eu lieu le 12 mars à Pluguffan. Outre les équipes des villes jumelées de Kirchain (Allemagne) et Crymych (Pays de Galles), PLOMELIN accueillera : Angoulême, Lamballe, Lens, Mondésir, Haïfa (Israël) et Komarno (Slovaquie).

Parmi les 70 équipes réparties entre les huit centres de sélection, on note la participation pour la première fois d'équipes de Finlande, de l'île Maurice et d'Irak.

5^{ème} RONDE DES MENHIRS

Courir Ensemble à Plomelin organisera le **samedi 24 avril** à partir de 14h00, la 5^{ème} édition de la Ronde des Menhirs. Différentes épreuves sont prévues : des courses pour enfants par tranches d'âge et deux courses pour adultes de 8 km. (départ à 16h30) et 16 km. (départ à 17h30).

Plomelinois, venez nombreux y assister et n'hésitez pas à participer.

Contact : Jean-Claude LE LAY, tél. 02 98 94 26 84.

LES AMIS DE TI GWENN

Une exposition intitulée « **Fiançailles et mariages au fil du temps en Bretagne** » sera présentée à la MAPA du 5 au 30 avril inclus. Des panneaux et des vitrines permettront aux visiteurs de (re)découvrir les noces en Bretagne au cours du XX^e siècle (coutumes, modes vestimentaires).

Les prochains anniversaires seront animés par les Gabiers de l'Odet (27 avril) et la chorale Plijadur (4 mai).

LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE

Une **exposition sur Tintin** sera présentée à la salle des mariages de la mairie du 10 au 25 avril inclus. A partir d'une

des aventures du célèbre héros de Hergé, les visiteurs pourront découvrir les secrets de la création d'une bande dessinée.

L'association, qui assure la permanence du dimanche à la bibliothèque, rappelle que toutes les personnes intéressées par la vie culturelle de la commune sont les bienvenues. La cotisation n'est que de 2€.

Contact : Anne de BOURNOUVILLE, tél. 02 98 52 55 75.

STROLLAD YAN AN AOD

La troupe du Jeune théâtre plomelinois présentera le 18 avril à la salle socioculturelle trois pièces en un acte : *La main leste*, d'Eugène LABICHE ; *Dormez, je le veux*, de Georges FEYDEAU et en breton *Skudilli nij* (Les soucoupes volantes), de Per Jakez HELIAS.

JUMELAGE PLOMELIN – BETZIESDORF

Il reste quelques places pour le **voyage à Betziesdorf** qui aura lieu du 9 au 15 juin 2004, à l'occasion des festivités du 750^{ème} anniversaire de la fondation de la ville. Le prix est de 150,00€ par personne.

Renseignements et inscription auprès de : Catherine LE MOIGNE (tél. 02 98 55 10 50), Serge LE DOARE (tél. 06 74 93 04 69) ou Marie-Laure LE BIHAN (tél. 02 98 53 74 54).

ULAMIR E BRO GLAZIK

L'**assemblée générale** ordinaire aura lieu le samedi 17 avril à 10h00, au restaurant scolaire de Guengat. A l'ordre du jour : rapport moral, rapport d'activités, rapport financier, élection du conseil d'administration, questions diverses.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE AU BAR-LOTO-PRESSE «Ti Castel»

Après la boulangerie FORLAY, le bar «Les Vire-Court», un troisième **commerce historique du bourg** a changé de mains en l'espace d'un an. En 1983, Marie-Jo GUIRIEC avait repris le bar tabac presse familial du bas du bourg qui avait été ouvert par son arrière-grand-mère à la fin du XIX^{ème} siècle.

Beaucoup de discussions et d'idées ont été échangées à «Ti Castel», certaines ont été à l'origine de fêtes locales comme le Mondial Pupilles ou la fête de la cale de Rossulien.

C'est le 28 mars, le jour de son anniversaire, que Marie-Jo a passé le relais à Nicole et Jean-François, dit Jeannot, LAVIGNE qui conservent l'enseigne «Ti Castel».

Jeannot LAVIGNE a été barman de 1985 à 1998, puis il s'est installé comme cafetier à Quimper. L'ouverture officielle a été fixée au vendredi 9 avril à 7h00. Horaires d'ouverture : de 7h00 à 20h30 sans interruption du vendredi au mercredi ; fermeture hebdomadaire le jeudi. Des animations ponctuelles sont en projet : soirées cabaret ou beaujolais nouveau par exemple.

Bonne chance à ce couple sympathique.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

AVRIL 2004

Lundi 5 – vendredi 30	Exposition sur les noces en Bretagne	Amis de Ti Gwenn – M.A.P.A.
Samedi 10 – dimanche 25	Exposition sur Tintin	Amis de la bibliothèque – Mairie
Mardi 13	Concours de belote	Re Goz Ploveilh – M.P.T. et véranda
Dimanche 18	Trois petites pièces de théâtre (Feydeau, Labiche + une en breton)	Jeune Théâtre Plomelinois Salle socioculturelle
Samedi 24	5 ^{ème} Ronde des Menhirs	Courir Ensemble – M.P.T. et véranda, salle socioculturelle, vestiaires
Mardi 27	Anniversaires du mois avec les Gabiers de l'Odet	Amis de Ti Gwenn – M.A.P.A.

MAI 2004

Samedi 1	Concours de galoche	Galoche plomelinoise - Galochodrome
Dimanche 2	Répétitions	Cercle celtique – Salle socioculturelle
Mardi 4	Anniversaires du mois avec la chorale Plijadur	M.A.P.A. – Amis de Ti Gwenn
Samedi 8	Commémoration du 8 mai 1945 Concert	Eglise – Chorale Landségal (Lamballe)
Dimanche 9	Concours de triplète	Pétanque des Vire Court
Jeudi 20 – dimanche 23	19 ^{ème} Mondial Pupilles	

ETAT CIVIL

Décès : : Laurence GUEGUEN, 43 ans, Penhoat Braz .

Naissances : Lylou LECERF ; Adèle MARIANA ; Evan SORET ; Ewen TANGUY

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE	Du lundi au jeudi : 8h - 12h ; 13h - 17h	Le vendredi : 8h - 9h ; 13h - 16h30	Le samedi (état civil) : 9h - 12h
-----------------------------------	--	---	---

PERMANENCES DES ELUS

- Yves ROHOU, Maire : samedi de 9h00 à 12h00 (de préférence sur rendez-vous) ;
- Gildas GUIQUET, Adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement : mercredi de 10h00 à 12h00 ;
- Yvonne PETON, Adjointe chargée des affaires scolaires et du restaurant scolaire : jeudi de 10h00 à 12h00 ;
- Odette CATANZANO, Adjointe chargée des affaires sociales : mardi de 10h00 à 12h00 ;
- Alban LANLARD, Adjoint chargé des travaux : samedi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-Pierre ROYANT, Adjoint chargé de la culture et du sport : vendredi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-René GUELLEC, Adjoint chargé des affaires économiques : samedi de 10h00 à 12h00.

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE	Lundi - Mercredi - Vendredi 10h - 12h ; 16h - 18h	Samedi 9h - 12h ; 15h - 18h
--	---	---------------------------------------

MEDECINS DE GARDE : Appeler le 15 (le centre assure la régulation)

PHARMACIE : ouverte lors des permanences des médecins plomelinois

HORAIRE DES MESSES : • à 11h les deux premiers dimanches du mois • à 9h30 les autres dimanches

